



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 27.07.2021

Numéro de publication: HR02-1005259013

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Siberian Gold Caviar GmbH, Saanen, nouveau Portulans Institute Sàrl, Meyrin

Portulans Institute Sàrl
Route de Pré-Bois 20
1215 Genève 15 Aéroport

Jusqu'ici
Siberian Gold Caviar GmbH

Siberian Gold Caviar GmbH, précédemment à Saanen, CHE-155.583.132 (FOSC du 02.07.2021, p. 0/1005236842). Nouveau siège: Meyrin, route de Pré-Bois 20, 1215 Genève 15 Aéroport. Nouvelle raison sociale: Portulans Institute Sàrl. Nouveau but: d'offrir des outils et des mesures quantitatives et analytiques pour évaluer les performances organisationnelles et les progrès sociétaux dans l'économie, et la promotion des objectifs de l'index "Global Talent Competitiveness (GTCI)", une référence mondiale pour mesurer les capacités des pays et des villes à se développer, à attirer et à retenir des personnes talentueuses, aider les décideurs mondiaux à créer et mettre en œuvre de meilleures politiques en matière de talents se concentrer sur la préparation du réseau, l'innovation, la gestion et la compétitivité de ceux-ci, la production, le développement, la visibilité et la diffusion du GTCI grâce à l'utilisation d'autres canaux, tels la presse, les médias, les réseaux sociaux et des événements ou virtuels. L'importation, l'achat, la vente de tous biens, l'acquisition, l'administration et la vente de biens immobiliers à affectation commerciale. Elle peut établir des succursales, participer à d'autres sociétés en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises identiques ou similaires, ou s'allier avec d'autres sociétés, ainsi que contracter toutes affaires et conclure des contrats qui permettent de promouvoir le but de la société, ou qui sont en relation direct ou indirect. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Communication aux associés: par écrit ou par courriel. Nouveaux Statuts du 07.07.2021.

Registre journalier no 17970 du 22.07.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 126, Date: 02.07.2021

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Genève